

Conseil d'école n°2 du 02/02/21

Sont présents : le directeur de l'école M.Jullien- l'équipe enseignante-les représentants des parents d'élèves

Pour la mairie : Mme Urbain - adjointe aux affaires scolaires, Mme Picavet - membre de la commission jeunesse

Sont excusés : Mme Narcante, M.Chargros, Mme Bréban, Mr Cucherat (représentants des parents), Mme Solé, Mme Dargère, Mme Rosselli, Mr Chazelle (équipe enseignante), Mme Bouche (inspectrice de circonscription)

1° Intervention des délégués des élèves.

Les élèves se présentent, ils ont été élus « pour améliorer la vie de l'école ». Après concertation, ils ont décidé de parler des jeux pour la cour de récréation. C'est un point important pour eux, qui revenait dans tous les « programmes » des délégués. M.Jullien explique que les élèves se sont réunis un vendredi sur 2 en novembre et décembre pour réfléchir à une liste de jeux, et en expliquant leurs motivations. Ils ont rédigé une lettre à l'attention de M. le Maire. Gabin, élève délégué, lit la lettre.

Mme Urbain prend la parole pour répondre aux enfants. Un budget leur sera alloué en avril, mais elle aimerait que leur lettre doit être plus explicite.

Mme Picavet prend la parole. Elle leur demande de retravailler leur projet, n'étant pas convaincue par la liste. Elle voudrait savoir pourquoi il y a autant de demandes sur la liste. Les élèves précisent qu'ils ont fait une liste un peu longue pour être certains d'obtenir quelques jeux. Mme Picavet reste sur sa position. Elle demande aux élèves à quoi ils jouent actuellement dans la cour. A part « courir » et jouer au football quand un élève amène son propre ballon, ils n'en voient pas d'autres. Les parents interviennent et rappellent qu'ils ont fait de nombreuses demandes d'aménagement de la cour. Ils ne comprennent pas pourquoi Mme Picavet ne prend pas un engagement en ce sens. L'équipe enseignante rappelle que le désœuvrement dans la cour est source de tension entre élèves. Mme Picavet ne voit pas pourquoi.

2° Point sur la situation sanitaire.

Un nouveau protocole sanitaire a été édité cette semaine instaurant notamment deux mètres de séparation entre les groupes à la cantine. M.Jullien reconnaît que cette contrainte est très compliquée à mettre en place.

Un protocole resserré est déjà appliqué : non mélange des groupes et horaires différenciés. M.Koudousse, parent délégué, déplore le fait que des attroupements de parents à la sortie des classes se forment tout de même et que les adultes ne portent pas tous leur masque.

Mme Schwaller note que le port du masque reste très compliqué pour les CP. Il est souvent mal utilisé.

M.Jullien rappelle qu'il n'est plus possible de pratiquer du sport en intérieur, de nombreuses activités sont annulées. Le préau plutôt étroit et le mauvais temps ne favorisent pas la pratique sportive.

A la question d'une rencontre entre les CM2 et les 6e du collège Michel Servet, M.Jullien répond que cela est plutôt en mauvaise voie à cause de la situation sanitaire. Il n'y aura pas de projet entre les classes. On peut espérer au mieux une visite des CM2 du collège.

3° Divers

M. Jullien informe que des séparations ont été installées par la municipalité entre les toilettes des maternelles pour régler le problème d'intimité, ainsi que des portemanteaux vers ces toilettes. Il fait savoir à la mairie que certaines portes coupe-feu ont besoin d'une réparation.

4° Prévision des effectifs 2021-2022

L'école publique de Charlieu va subir une fermeture de classe à la rentrée 2021-2022. 226 élèves sont prévus l'année prochaine contre 240 cette année ce qui équivaudra à une moyenne de 21,4 élèves par classe.

5° Compte rendu de l'exercice PPMS « attentat-intrusion »

Tout s'est très bien passé.

6° Point sur les projets pédagogiques.

En raison du contexte sanitaire, de nombreux projets n'ont pas pu être menés : annulation des cours de judo avec intervenants, de l'école au cinéma. Le projet cirque (qui doit commencer fin février) est également en suspens à cause du contexte sanitaire.

Certains projets ont pu tout de même être menés, comme le partenariat avec la ligue de l'enseignement pour le cycle 2 (thème « environnement »).

Il est constitué de deux animations en classe et d'une sortie en extérieur. Les CP/CE1 ont travaillé sur le thème des animaux de la forêt. Une visite d'observation dans le jardin de la petite Provence est prévue pour le mois de mai/juin. Les CE2 ont travaillé sur le thème des arbres avec une sortie prévue dans une scierie et un partage avec l'école de Mars.

Des contes ont été lus par la conteuse Virginie Vermorel pour les 3 classes de maternelle. Des lectures ont été faites (et seront faites en mars) à la médiathèque de Charlieu par Maud Kruszynski.

Le projet de sortie de CM2 à Tence est abandonné, la structure étant en redressement judiciaire. Les enseignants de CM2 Mme Denis et M.Jullien essaient d'organiser une classe verte autour du sport en plein air et le plus tard possible dans l'année. Mais si le contexte sanitaire ne s'améliore pas, le projet est compromis car pour l'instant les nuitées sont interdites.

Le projet vélo pour les CM1 est reconduit.

M.le Maire voudrait que l'école de Charlieu soit labellisé E3D, un label qui met en valeur les actions en faveur du développement durable. L'équipe enseignante est favorable à cette demande. Des actions sont déjà réalisées à l'école : tri des déchets, recyclage du papier, panneaux photovoltaïques, intervenants extérieurs, projet de plantation d'arbres... Une candidature pour être labellisée est en cours.

La classe de CM1/CM2 de M.Jullien participe à un projet de découverte du rôle du travail parlementaire. Les élèves travaillent à l'élaboration de propositions de lois dans le cadre du développement durable. Mme Sarles, députée de la Loire est venue rencontrer les élèves et expliquer son travail de parlementaire. Les « meilleures » lois sur l'ensemble des écoles participant à ce projet seront examinées à l'Assemblée Nationale.

7° Projet présenté par l'équipe municipale.

Mme Picavet prend la parole pour présenter le projet de la mairie : créer un conseil municipal des élèves. Il réunira 7 élèves de l'école publique et 6 élèves de l'école privée. Des élections seront organisées, après la déclaration des actes de candidatures des élèves. Seuls les élèves résidants à Charlieu pourront se présenter mais tous les élèves pourront voter. L'équipe municipale souhaiterait que les élections soient organisées à la mairie. Les élèves élus se réuniront une fois par mois le mercredi et feront partie de commissions.

8° Questions diverses :

A la question des représentants des parents d'élèves sur la problématique de la double tarification garderie/cantine de la pause déjeuner, M. le Maire recevra une délégation de parents délégués. Ce point sera évoqué lors du prochain conseil d'école.

Les représentants des parents d'élèves alertent sur le fait qu'il manque des dérouleurs de papier toilette pour les maternelles.

M.Jullien lève la séance à 19h35

La secrétaire de séance
N.Laurendon

le président du conseil d'école
M.Jullien